

Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 4 janvier 1900

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Familière de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation 1 p. (300r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 4 janvier 1900, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54667>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [3 janvier 1900](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Banque cantonale de Berne](#)

Lieu de destination Berne (Suisse)

Description

RésuméAu sujet de la transformation des obligations suisses de Marie Moret : elle prie la banque de rectifier l'erreur [de date] commise sur le timbre français apposé sur ses titres de rente à Belfort, de l'informer quand la correction sera faite, si celle-ci s'est passée sans difficulté et si cela peut avoir une répercussion dans le futur pour elle-même et ses ayants-droits.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Lieux cités[Belfort \(Territoire de Belfort\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Vernes le 1^{er} janvier
1900

16 rue Bourdaloue

Monsieur le Directeur de la
Banque cantonale de Berne.

J'ai l'honneur de vous
accuser réception de votre
lettre du 1^{er} et vous remercie
de faire rectifier l'erreur
commise, à Belfort, par
l'employé chargé de num-
érologie de mes titres.

Une exactitude rigou-
reuse étant obligatoire
en ces matières, la rectifi-
cation s'impose et sera
d'autant plus facile que

le fait de l'erreur est
plus récent.

Je vous prie instanta-
mément, Monsieur de bien
veuillez :

1^o M'informer quand
cette rectification sera
faite ;

2^o Me dire si l'enregis-
trement de Belfort l'aura
opérée sans difficulté ?

3^o Enfin, s'il peut en
résulter pour moi ou mes
ayants-droits le moindre
embarras à un moment
quelconque, et quelle pré-
caution j'aurais alors à
prendre pour l'éviter ?

Agitez, je vous prie.